KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

TREIZIEME NUMERO DE LA REVUE AFRICAINE DES LETTRES, DES SCIENCES

KURUKAN FUGA
VOL : 4-N°13
MARS 2025

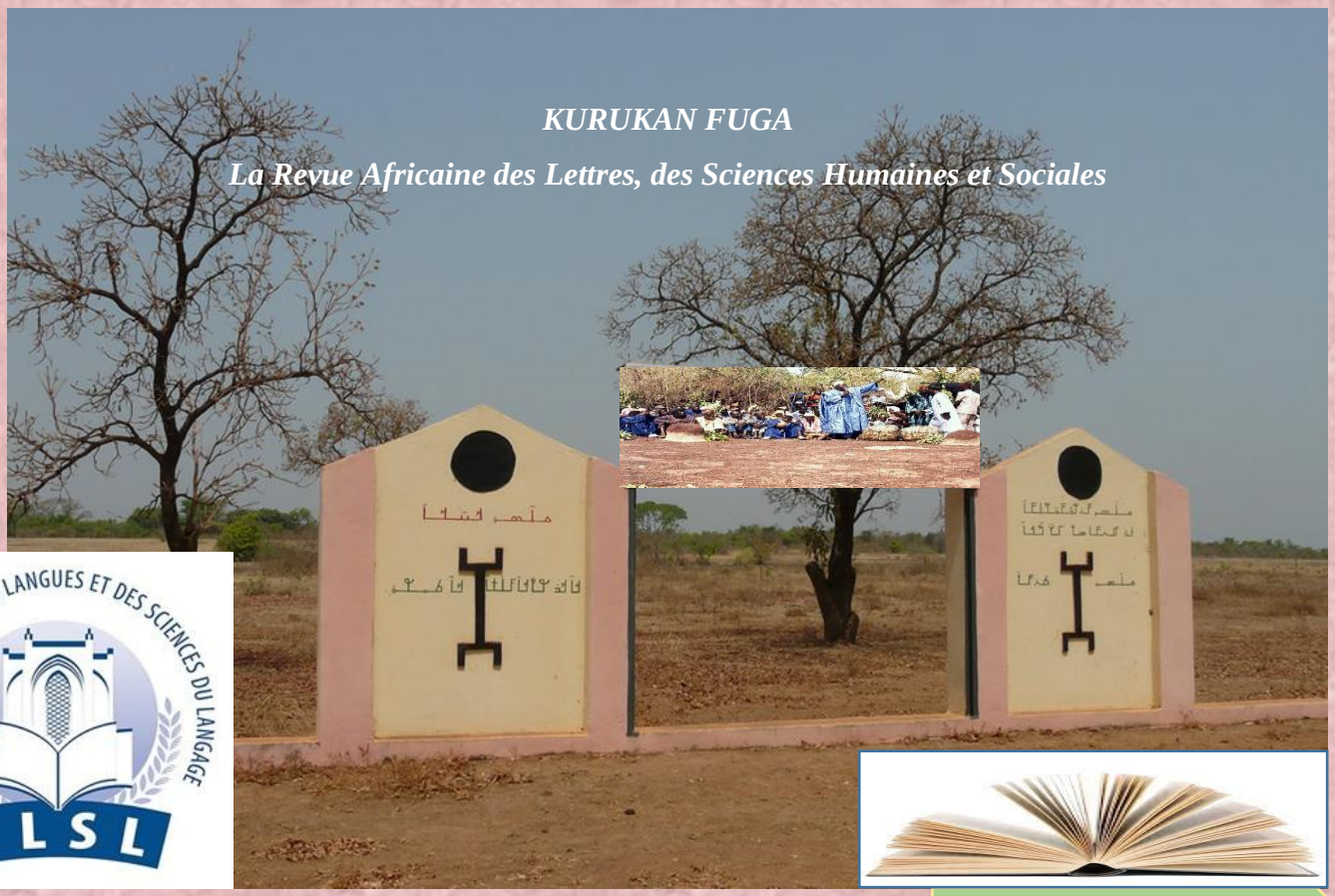

ISSN : 1987-1465

Website : http://revue-kurukanfuga.net

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 4-N°13 MARS 2025

Bamako, Mars 2025

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : http://revue-kurukanfuga.net

Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

COPERNICUS	MIR@BEL	CROSSREF	SUDOC	ASCI	ZENODO
https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&lang=ru	https://reseaumirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga	https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&from_ui=yes	https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt//DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5	https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=16126	https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&l=list&p=1&s=10&sort=newest

DIRECTEUR DE PUBLICATION

- *Prof. MINKAILOU Mohamed (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

REDACTEUR EN CHEF

- *Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali) -*

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

- *SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

COMITE DE REDACTION ET DE LECTURE

- SILUE Lèfara, Maitre de Conférences, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- *KEITA Fatoumata,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *KONE N'Bégué,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *DIA Mamadou,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *DICKO Bréma Ely,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *TANDJIGORA Fodié,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *TOURE Boureima,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *CAMARA Ichaka,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

- *OUOLOGUEM Belco,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *MAIGA Abida Aboubacrine,* Maitre-Assistant *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- DIALLO Issa, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- KONE André, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIARRA Modibo, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- MAIGA Aboubacar, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DEMBELE Afou, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)
- Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof.TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)
- Prof.DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- Prof.CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- SAMAKE Ahmed,Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- *Prof.FANE Siaka* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *KEITA Issa Makan, Maitre-de Conférences* (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- *KODIO Aldiouma, Maitre de Conferences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- *Dr SAMAKE Adama* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*
- *Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA*
- *Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- *Prof. AZASU Kwakuvi (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof.ADEDUN Emmanuel (University of Lagos,Nigeria)*
- Prof. SAMAKE Macki, *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

- *Prof. DIALLO Samba (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. J.Y.Sekyi Baidoo (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof. Mawutor Avoke (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët Boigny, RCI)*
- *Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, RCI)*
- Prof. LOUMMOU Khadija (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. LOUMMOU Naima (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. SISSOKO Moussa (Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Brahima *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. KAMARA Oumar (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- Prof. DIENG Gorgui (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)
- Prof. AROUBOUNA Abdoulkadri Idrissa (Institut Cheick Zayed de Bamako)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K.Mereku, University of Education, Winneba
- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouet Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouet Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, *(Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

TABLE OF CONTENTS

N°	Auteurs & Titres	Pages
01	ZAKARI Aboubacar, ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA TRAJECTOIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITE ANDRE SALIFOU : CAS DES DIPLOMES DE LA FILIERE ASSISTANT DE DIRECTION (AD) PROMOTION 2016	01-12
02	SORO Adama, SANOKO Bakary & Vamara KONÉ, HYBRIDITY IN LESLIE MARMON SILKO'S CEREMONY: TRANSGRESSION, RESTORATION AND A PROSPECT OF HUMAN UNIFICATION	13-26
03	YAO Grégoire Anahet, FROM IPSEITY TO OTHERNESS: A CONTRASTING FACET IN TRUMP'S CAMPAIGN SPEECH (2016) IN WISCONSIN	27-36
04	KOLO N'Golo, CAMARA Sekou, ORPAILLAGE ET SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE M'PESSOBA	37-49
05	BERTHE Lassina, DIALLO Issa, OUATTARA Issa, EFFETS DE LA DEPIGMENTATION SUR LES FEMMES UTILISATRICES A L'HÖPITAL DERMATOLOGIQUE DE BAMAKO	50-61
06	KOIVOGUI Boye, COULIBALY Modibo Zoumana, DIANE Lanfia, KABA Moussa, UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (TIC) DANS LES ACTIVITES AGRICOLES DE LA COMMUNE RURALE DE KARIFAMORIAH, PREFECTURE DE KANKAN, EN GUINEE	62-76
07	TOGOLA Bakaye, INVESTIGATING THE IMPACT OF WESTERN IMPERIALISM IN THE SAHEL: THE CASE STUDY OF THE ALLIANCE OF SAHEL STATES (AES)	77-87
08	DOUYON Amadou, TRAORÉ Adama & GOITA Yacouba, PERFORMANCES SCOLAIRES AU D.E.F DANS L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MOPTI (2012-2022) : ANALYSE DES DISPARITES DE GENRE ET IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES EDUCATIVES	88-98
09	TRAORÉ Nassoum Yacine, ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DU POUVOIR ET DE L'HOMME DANS LA CHANSON SANUNƐGƐNIN (PETIT FER EN OR) DE TARA BOUARÉ (KALA- MALI)	99-111

10	*TOUGOUMA Dieudonné,* *LES IMPLICATIONS ÉTHIQUES DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES : NJOH MOUELLE ET L'URGENCE D'UNE RÉGULATION SUPRANATIONALE*	*112-126*
11	*BOUGMA Moussa,* *PAUVRETE ET ACCES DES ENFANTS A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A OUAGADOUGOU*	*127-140*
12	*TANGARA Oumar, DIARRA Mamy, DIARRA Karim, BAGAYOKO Thierno B,* *ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE LA REGION DE SEGOU : CAS DU CERCLE DE SEGOU, MALI*	*141-149*
13	*BA Cheick Oumar,* *IMPACTS DE LA SOCIETE MINIERE D'OR DE GOUNGOTO SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE LOCAL DANS LA COMMUNE RURALE DE KENIEBA, CERCLE DE KENIEBA*	*150-161*
14	*KOUMA Daouda, ZONGO Alphonse Nongma,* *REPRESENTATIONS SOCIALES DU TRAVAIL ET DE LA MOTIVATION DES EMPLOYES : CAS DE LA SOCIETE NATIONALE D'ÉLECTRICITE DU BURKINA A OUAGADOUGOU*	*162-176*
15	*LE BI Le Patrice,* *ADVOCATING FOR AN INNOVATIVE AND OPEN PERCEPTION OF EXTENSITY AS A FULLY-FLEDGED GRAMMATICAL CATEGORY*	*177-191*
16	*TANGARA Modibo,* *LE DISCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DE NOUVEAUX CIRCONCIS CHEZ LES BAMANAN DU MAASINA : ÉTUDE ETHNOLINGUISTIQUE ET STRUCTURALE*	*192-201*
17	*AROU Oumarou,* *PERSISTANCE DU PALUDISME AU MALI : L'EXEMPLE CHEZ LES FEMMES ENCEINTES DE L'ASSOCIATION DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE BANCONI (A. SA.CO.BA)*	*202-215*
18	*COLY Roger, SENE Abdourahmane Mbade,* *INFRASTRUCTURES MODERNES ET ENCLAVEMENT PERSISTANT : LE PARADOXE DU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DANS LA REGION DE ZIGUINCHOR (SENEGAL)*	*216-232*
19	*DIDE Kamondan Vincent,* *LA PAROLE OUTRAGEUSE EN PAYS WE : TYPOLOGIE ET ESTHETIQUE D'UN GENRE*	*233-244*
20		*245-261*

	MOUTORE Yentougle, ***TERRORISME ET VULNERABILITE URBAINE A DAPAONG (TOGO)***	
21	***AWADE Essodina & BAWA Dangnisso*** ***IDENTIFICATIONS DES FACTEURS DE DEGRADATION DES SOLS DANS LE BASSIN VERSANT DE KPELOU ET LUTTE ANTIEROSIVE (NORD-EST DU TOGO)***	***262-276***
22	***TINTO Boureima , LOMPO Mamadou, SANOU Kwéssé Moïse & ADOUABOU Basile Aoupoaoune,*** ***CARTOGRAPHIE DES FEUX DE BROUSSE DE LA RESERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTALIERE DU W/BURKINA FASO***	***277-290***
23	***KANOUTE Bassy,*** ***IMPACT DE LA MALNUTRITION SUR LE DEVELOPPEMENT PHYSICO-COGNITIF DES ENFANTS AU MALI***	***291-301***
24	***BASSANE Ernest,*** ***SOUPIRS OU DE LA POÉSIE DE LA RÉSILIENCE CHEZ KADIATA DICKO : DU COMBAT DES ARMES AU COMBAT DES MOTS***	***302-311***
25	***DEMBELE Souleymane, CISSE Mahamadou & GUIROU Alibourou,*** ***DETERMINANTS DE LA CORRUPTION DANS LE CADRE DE LA DECENTRALISATION DANS LA COMMUNE II DE BAMAKO ET DE BAGUINEDA***	***312-326***
26	***TOGOLA Ousmane Mamadou,*** ***COMMERCE BILATERAL ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE CONAKRY ET LE MALI DE 2000 A 2020***	***237-345***
27	***MARIKO Bourama,*** ***RETHINKING ANCIENT EGYPTIAN CIVILIZATION BEYOND GREEK AND ROMAN LENSES FROM A POSTCOLONIAL PERSPECTIVE***	***346-370***
28	***DIAWARA Nana Kadidia,*** ***ÉTHIQUE : FORMATION ET EMPLOYABILITE***	***371-380***
29	**COULIBALY Zakaria & TOGOLA Souleymane,** **DISMEMBERMENT OF SLAVE FAMILIES IN THE PERIOD OF SLAVERY: CAUSES AND ULTERIOR OBJECTIVES IN THE NARRATIVES OF *OLAUDAH EQUIANO* AND *FREDERICK DOUGLASS***	***381-389***
30	***MAIGA Aboubacar Ab., SANOGO Adama & TOGOLA Hawa Boubacar,***	***390-406***

	L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS LITTERAIRE : UNE ANALYSE DES ENJEUX IMPLICITES A TRAVERS LES PRESUPPOSES ET LES SOUS-ENTENDUS	
31	**BADO Baguima Sylvain,** **SAVOIRS PAYSANS ET PRATIQUES CULTURALES, UN ART AU CŒUR DES MYTHES *LYELA***	***407-417***
32	***TRAORE Assa Dramane,*** ***LES DANGERS DE L'AU-DELA ET LEURS ESQUIVES DANS LES TEXTES FUNERAIRES DE L'ÉGYPTE ANCIENNE***	***418-433***
33	***OUADJA N'Nigmatoui & DIPO Ilaboti,*** ***LES RITES FUNERAIRES CHEZ LES BIKPAKPAAM AVANT LA CONQUETE COLONIALE***	***434-443***
34	***DEMBELE Dabéré, BAMBA Fatogoma & MOUSSA Djibrilla*** ***ESTIMATION D'UN SEUIL D'ALERTE DE RISQUE D'INONDATION PLUVIALE EN COMMUNE IV DU DISTRICT DE BAMAKO***	***444-456***
35	***DIAKITE Youssouf,*** ***ANALYSE DES FACTEURS DE GRAVITE DU CHOC D'ACCIDENTS DE LA ROUTE ET DE TRAUMATISMES A BAMAKO***	***457-466***
36	**DANSIRA Diafily,** **ANALYZING TYPES OF CODE SWITCHING IN CAMARA LAYE'S *DRAMOUSS***	***467- 475***
37	***LIGAN Charles Dossou,*** ***LANGUES NATIONALES ET VULGARISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE : LA VOIE DE LA TERMINOLOGIE***	***476- 487***
38	***SANOU Maïmouna,*** ***LA PEUR DE VIEILLIR, ENTRE REPRESENTATIONS SOCIALES ET PRATIQUES ENVERS LES PERSONNES AGEES EN INCAPACITES FONCTIONNELLES GRAVES A BOBO-DIOULASSO, AU BURKINA FASO***	***488-502***
39	***KONE Kassoum,*** ***LA CONTRACEPTION A L'EPREUVE DES DISCOURS ET REPRESENTATIONS SOCIALES A KOUMANTOU***	***503-512***
40	***TOURE Abdoulaye, MAIGA Abdoulaye et TRAORE Dramane L*** ***CAPITAL SOCIAL ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU MALI : ANALYSE DE LA DYNAMIQUE A LONG TERME***	***513-531***

Revue KURUKAN FUGA

Vol. 4, N°13, pp. 233 – 244, Mars 2025
Copy©right 2025 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : https://doi.org/10.62197/XPBY7178
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : https://revue-kurukanfuga.net

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA

LA PAROLE OUTRAGEUSE EN PAYS WE : TYPOLOGIE ET ESTHETIQUE D'UN GENRE

DIDE Kamondan Vincent,

Enseignant-Chercheur, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Département de Lettres Modernes, email : didekamondan@gmail.com

Résumé
Dans la société humaine, la parole outrageuse, un terme de mépris à l'effet de nuire. Portraiture langagière négative, relevant d'un effort intellectuel et littéraire, elle demeure un acte de communication instructif. Cette valeur didactique et artistique de la parole outrageuse justifie l'opportunité du sujet suivant : « La parole outrageuse en pays wê : typologie et esthétique d'un genre ». La contribution vise à montrer que cette parole est le creuset de littéralité et s'inscrit au nombre des genres oraux, au regard du style métaphorique, du rythme et des messages constituant son point d'appui. À la lumière de l'ethnologie, de la stylistique et de la sociocritique, l'étude part de l'approche structuro- typologique, de l'esthétique de la parole en question avant d'aborder la valeur et la fonctionnalité. Comme résultats, la parole outrageuse wê, tire son énergie de l'environnement naturel, des réalités culturelles inféodées par le savoir, le savoir-faire, le savoir être et de la laideur. Elle est de types variés, résulte d'un raisonnement par analogie et constitue un creuset de fonctions tant identitaires, pédagogiques, thérapeutiques, didactiques, ludiques que socialisantes.
Mots clés : esthétique, parole outrageuse, portraiture, typologie, Wê

****

Abstract
In human society, outrageous speech, a term of contempt with the effect of harming. Negative linguistic portraiture, relating to an intellectual and literary effort, it remains an instructive act of communication. This didactic and artistic value of outrageous speech justifies the opportunity of the following subject: "Outrageous speech in Wê country: typology and aesthetics of a genre". The contribution aims to show that this speech is the crucible of literality and is included among the oral genres, with regard to the metaphorical style, rhythm and messages constituting its point of support. In the light of ethnology, stylistics and sociocriticism, the study starts from the structural-typological approach, from the aesthetics of the speech in question before addressing the value and functionality. As results, outrageous Wê speech draws its energy from the natural environment, from cultural realities subjugated by knowledge, know-how, know-how and ugliness. It is of various types, results from reasoning by analogy and constitutes a melting pot of functions that are as much identity-based, pedagogical, therapeutic, didactic, playful as socializing.
Key words : words: aesthetics, outrageous speech, portraiture, typology, Wê.

Cite This Article As : DIDE K.V. (2025). "LA PAROLE OUTRAGEUSE EN PAYS WE : TYPOLOGIE ET ESTHETIQUE D'UN GENRE. » *Kurukan Fuga*, 4(13), 233–244.
https://doi.org/10.62197/XPBY7178

INTRODUCTION

En se rapportant à l'oraliture dans les sociétés africaines en générale et en pays wê[1] en particulier, il existe plusieurs canaux pour instruire, informer et parler de l'humanité à l'humanité. Au nombre de ces vecteurs fondés sur le verbe comme mode d'échange, de révélation et d'expression, s'inscrit la parole outrageuse. Creuset de l'insulte et de l'injure, l'outrage est une offense plus ou moins grave constituant une atteinte à l'honneur et à la dignité. Longtemps bannie et proscrite par la morale sociale, au regard de son impact sur l'homme, elle a été cependant objet d'investigation. C. Sagaert (2018 p. 65-72) a porté sa réflexion sur le rapport entre l'injure, l'insulte et la laideur. Sociologue, elle a exposé la laideur comme terreau de l'injure et de l'insulte. En outre, J. Derive et M. J. Derive (2004, p.13-31) en linguistique, ont investigué sur processus de création et valeur d'emploi des insultes en français populaire de Côte d'Ivoire.

En littérature orale, domaine qui est le nôtre, la littérarité de la parole proférée est l'affriolant. Ainsi, ombrageant l'apologie de l'acte outrageant, d'ores et déjà sanctionné par l'éthique et la sagesse africaine, c'est la valeur esthétique, didactique et fonctionnelle de l'outrage qui justifie l'opportunité du sujet « La parole outrageuse en pays wê : typologie et esthétique d'un genre ».

S'intéressant aux réalités aspectuelles, sémantiques et axiologiques des énoncés outrageants, la réflexion arrimée à un corpus de quarante-sept (47) énoncés, montrera comment la parole outrageante est formellement variée et relève de l'esthétique ? De cette préoccupation globale, résultent des faisceaux d'interrogation que voici : comment s'appréhendent et se catégorisent les énoncés injurieux ou insultants chez les wê ? Comment se manifeste l'esthétique dans l'outrage proféré ? Quels sont les indices littéraires dans les énoncés collectés ? Cette problématique est assortie des objectifs. Ainsi, l'enjeu de la contribution est d'exposer la conceptualisation de la parole outrageuse, de typologiser les énoncés en question dans l'espace wê et de rendre manifeste les indices de littérarité de la parole offensante. De ces intentions découlent des présomptions, telles l'outrage parolier est un genre bref de types variés, la parole outrageuse est métaphorique, l'énoncé outrageux est un genre fonctionel.

Le limon méthodologique sera l'ethnolinguistique de B. Franz [2] (1917, p. 100), la stylistique de G. Molinié[3] (1989 p. 118) et la sémiotique de U. Eco [4] (1988, P.62). Comme « pour bâtir haut, il faut creuser profond » selon un proverbe mongol, c'est pourquoi, à l'effet d'essorer mieux la question de recherche, nous empruntons trois sillons à savoir : approche notionnelle et conceptuelle de l'outrage, mobile et typologie de la parole outrageuse, esthétique et fonctionnalité des énoncés outrageux collectés.

---

[1] Les Wê sont situés en Afrique de l'ouest dans l'hémisphère nord entre l'équateur et le tropique du cancer. En Côte d'Ivoire, ils sont situés dans la région du Guemon et du Cavally avec pour chef-lieu de régions respectifs Duékoué et Guiglo.

[2] L'ethnolinguistique, selon FRANZ Boaz, a pour objet l'examen des rapports existant entre la langue d'une part, et la société et la culture d'autre part. Elle consiste en une étude pluridisciplinaire des faits de langue. Elle combine une analyse linguistique et une analyse ethnographique et ethnologique pour en saisir la dimension totale.

[3] Dans le cadre stylistique, MOLINIE appréhende la figure qui est un procédé d'expression qui s'écarte de l'usage ordinaire de la langue, en termes de système figuré. Selon lui, il y a figure, quand l'effet de sens produit ne se réduit pas à celui qui est engagé par le simple arrangement lexico-syntaxique.

[4] La sémiotique ou la sémiologie est une discipline qui étudie les signes et/ou la signification. Pour ECO, le signe est utilisé pour transmettre une information, pour indiquer une chose que quelqu'un connaît et veut que les autres connaissent également. Cette méthode est convenable parce que la matière orale africaine est un ensemble de signes.

1- Approche notionnelle et conceptuelle de l'outrage

L'aisance de l'analyste ou de l'argumentateur est inhérente à la maîtrise du contour des mots fondant et révélant la pertinence du sujet. Il s'agit, dans cet axe, d'aller à la rencontre du signifié singulier ou spécifique pour appréhender la richesse significative et l'éclatement du sens du mot en question.

L'outrage en bas latin, insultus, signifie acte ou parole qui vise à outrager ou qui constitue un outrage. Révélé comme offense à l'honneur et à la dignité, il peut être gestuel, oral ou pictural. Au regard de la pluralité des embrayeurs, la forme proférée de l'injure et de l'insulte concourt à une conceptualisation de l'outrage favorisant l'argumentaire de la réflexion. L'injure, en effet, au XIIème siècle, est un emprunt au latin et dérive de injuria qui renvoie à une injustice, un dommage, un tort. Ayant subi une évolution diachronique, cet appellatif s'appréhende comme une offense, une invective, à l'aurore du XVIème siècle.

Dans la majorité des dictionnaires de la langue française, l'injure et l'insulte partagent la même valeur synonymique. La définition que l'on en retient fait référence à une parole blessante, outrageuse, portant atteinte à la dignité et à l'honneur. Quant au substantif insulte, il trouve son origine dans le terme latin insultare qui signifie « attaquer », porter atteinte violemment. De manière explicite, l'insulte implique un échange et suppose un rapport en personne alors que l'injure vise un individu, un groupe ou une communauté indirectement par des écrits, des dessins, ou des propos. Au résultat, l'injure et l'insulte sont des synonymes de l'outrage.

Chez les Wê, l'outrage se dit « djléhi » et signifie « injure, insulte ». Il s'appréhende comme « gnion won ya kpaha » littéralement traduisible par « l'homme bouche sur lever » et littérairement par « offenser, lever la voix sur quelqu'un ». Selon l'impact intensif, le Wê emploiera « gnion zoannan » se traduisant par « froisser l'homme » ou « pourrir l'homme ». Cette pratique consiste à chosifier l'individu jusqu'à le rendre insignifiant, indésirable. Quant à « gnion klouan » qui, structuralement, renvoie à « ramasser l'homme » ou « vider l'homme », abore une sémantique grivoise. Superlatif de l'injure en wê, les paroles dont ce terme est la résultante, touchent à l'intimité de l'individu et le vide de son énergie à savoir l'essentiel assurant sa vitalité. En wê, en effet, le verbe infinitif « kloua », renvoyant à l'action de ramasser dans l'attente de faire disparaître du lieu l'objet ramassé et à vider un contenu de son contenant avec pour visée non seulement de faire disparaître le contenu mais, d'affaiblir le contenant. Ainsi, l'on constate, chez les wê, que le signifiant de l'outrage varie selon l'intensité de l'influence.

2- Mobile et typologie de la parole outrageuse

2-1 Mobile et motivation des énoncés outrageants

Dans la vie courante et en pays wê en particulier, l'outrage proféré est motivée par un contexte. Au nombre de ces climats, il y a : les circonstances de reproche, les circonstances de sanction et les circonstances de jeu.

2-1-1 Les circonstances de reproche

Dans ce cadre, l'énonciateur découvre la laideur soit physique, soit psychologique soit comportementale de la cible. Et de manière exclamative, il exprime sa déception à l'effet de reprocher au fautif son indélicatesse. En exemple : « main mon djlihike ! » ; traduisible par « donc, toi, tu es aussi voleur ! » Ici, implicitement, le fautif est traité de voleur par l'énonciateur.

2-1-2 Les circonstances de jeu

Dans un climat décontracté, sous forme de joute ludique, entre deux adversaires en présentiel, la parole outrageuse fleurit. Dans un esprit humoristique, il est interdit de référer l'outrage au défaut physique et visible de l'adversaire. L'offense doit être arbitraire, gratuite et inspirée des réalités culturelles et environnementale wê. Ce genre d'outrage est appelé « wonhi douhai » littéralement traduisible par « dans la bouche action de piler » et littérairement « piler dans la bouche de l'un et de l'autre » pour dire échanger. En exemple : le dialogue (E.n° 35 à E.n° 38) entre deux jeunes garçons Guei et Doho au quartier carrefour de Bangolo.

2-1-3 Les circonstances de sanction dégradante

Ici, l'avoir lieu s'inscrit dans un climat de conflits ouverts. Les belligérants se connaissent et cherchent à blesser moralement leur interlocuteur en l'humiliant par rapport à une tare physique ou morale dont il est réellement affecté parce qu'en exemple, il est soit ivrogne, soit borgne, édenté, soit maigrichon, soit menteur, soit voleur etc. Dans ce contexte, si le champ thématique de l'outrage est généralement lié à ce que l'interlocuteur est, il outrepasse souvent l'ethos de ce dernier et aborde ce qu'il n'est pas dans l'intention de le gauchir et le noircir davantage. Cette seconde approche, à caractère diffamatoire, à un impact très intensif et occasionne des blessures difficiles à panser. Au regard de l'approche contingente, dans cet univers conflictuel, la thématique ouverte à l'outrage est par principe infinie et la signification est aléatoire. En exemple, nous avons dans le corpus : E. n°1 « mon gbé non » (toi chien là) ; E. n°2 daidi baoué (glouton) ; E. n°6 se gnemahou ni (tu n'es pas garçon) ; E. n°10 « a mon gnouwehe gnonon, toutou[5]. » (Femme facile, prostituée).

2-2 Typologie des énoncés outrageants

La classification en question, est inhérente à des critères à la fois normatifs et référentiels. À l'effet de constituer des adjuvants à la résolution des différentes hypothèses, le principe est lié au fond et à la forme. Ainsi comme critères nous avons : le sens, le thème, la structure et le contexte.

2-2-1 Classification sémantique

Cette taxonomie se fonde sur la valeur qualitative des énoncés collectés subséquente à l'analyse sémique. À ce niveau, la différence tient compte de la profondeur des idées liée à un « être », un « faire » et un « vouloir » constatée ou à une satire mensongère. Ainsi, se dégagent deux types d'outrages.

[5] Emprunt à la langue française de l'adjectif qualificatif complet (tout) signifiant la totalité. Il s'agit d'un appellatif par métonymie dans la mesure où la cible est considérée comme amante de tout le monde.

2-2-1-1 Les Outrages de constatation

Ils sont la résultante des observations de l'énonciateur et de la réalité comportementale et physique de la cible (la personne ou le groupe injurié). Dans cette logique le wê confirme : « dai gnon niamou min gnonhanza djréhi bmou » traduisible littéralement par « ce que l'on est cela l'on retire injure de », signifiant littérairement « de la réalité de l'humain provient son injure ». Il s'agit des énoncés qui se fondent aussi bien sur les mœurs que sur le corps. En exemple : E.n°3 « ô gnini yilihi wanhan gle kploai » qui signifie « laid comme la boule de gle » ; E.n°39 « ô kouli nihi kpanhan wanhan pèo baa » signifiant « ton ventre dure on dirait du foutou manioc séjourné » ; E.n°40 « man yili klôé nan gnon de kpalô kladou kpé » avec pour signification « Tes gros yeux on dirait l'on a appuyé un crapaud avec le manche d'un daba »

2-2-1-2 Les outrages postiches ou de fiction

Ces propos outrageux émergent dans le but non seulement de sublimer l'assistance, mais aussi de moins blesser la cible. Ils sont puisés dans un répertoire connu ou sont des créations originales à partir de modèle canonique, mais apparaissent gratuite étant dans un contexte de jeu. Ils sont d'aucune convergence avec le vécue et les aspirations de l'outragé. Leur champ de prédilection est très souvent le « wondouhai » connu sou le vocable de « gate-gate » en français ivoirien. Comme énoncés, nous avons les propos n°13, n°14, n°15, n°16, n°17, n°18, n°19, n°20 n°35, n°36, n°37, n°38.

2-2-1-3 outrages thématiques

La catégorisation, en occurrence, est liée à une redondance lexicale ou sémique dans les énoncés outrageants. Ce faire renvoie à une isotopie variée que le wê choisit délibérément à l'effet de nuire à l'interlocuteur. Dans ce contexte, très souvent, pour outrager, l'émetteur avant l'action, prévient ou informe la cible du thème à partir duquel il va dérouler ses propos. Au nombre de cette isotopie plurielle, l'on compte en exemple : l'outrage subordonné à la gourmandise (daidi djrehi) E.n°2, n°12, n°13, n°14, n°15, n°32, à l'infidélité (yahiye djrehi) E.n°8, n°9, n°10, à l'idiotie (ganhan djrehi) E.n°1, n°41, à la couardise (fanhan djrehi) E.n°5, E.n°6, à la paresse (vlan djrehi) E.n°29, E.n°31, à la sexualité (gahé djrehi) E.n°43, E.n°44, E.n°46, à la scatologie (gnini djrehi) E.n°45, à la cleptomanie (yilihi djehi) E.n°24, E.n°26, E.n°30, E.n°33, à la laideur (yilihigni djrehi) E.n°3,E.n°7, E.n°16,E.n°17, E.n°18, E.n°19, E.n°20, E.n°22, E.n°23, E.n°25, E.n°34, E.n°35, E.n°36, E.n°38, E.n°39, E.n°40. Ces différents motifs peuvent prendre plusieurs formes canoniques. Soit on réduit la personne outragée à un de ses défauts, à une de ses défaillances, à un organe sexuel, soit à de l'ordure ou à de l'excrément.

2-2-2 Classification structurale

Ce type est en rapport avec l'organisation des constituants de l'énoncé outrageant. Cette catégorie est au miroir des différentes compositions des injures ou des insultes. On dénombre :

2-2-2-1 Les outrages substantivaux ou apostrophes nominales

Il s'agit des injures ou des insultes constituées d'un seul mot ou d'un comparé. Dans le corpus, en exemple : E.n°41 « kôlôkpa », E.n°47 « gouai ». Parallèlement aux désignants nominaux, l'on a aussi les onomatopeïques : E.n°1 « mon wohouwouhou non » En outre, on dénombre les substantifs adjectivaux tels E.n°2 « fanhandai », « wadjliai », E.n°42 « kougnahouan », E.n°9

« vloubèè gnonnonkpaho ». Les énoncés collectés révèlent aussi bien les outrages aux structures apostrophiques que propositionnelles.

2-2-2-2 Les outrages propositionnels

Ce sont les outrages qui formulent un prédicat à propos de la personne prise comme objet de l'injure ou de l'insulte. La construction la plus observée en pays wê est : l'énoncé thématique d'un attribut de l'allocutaire insulté, fonctionnant comme une métonymie de sa personne, suivi d'un prédicat sur cet attribut qui l'assimile à une image dépréciative. L'équation de l'équivalence entre le comparent et le comparé se fait au moyen des termes comparants boyehan, nanhan, wahan traduisibles par « on dirait », « comme », « ressemble à ». Quant à l'équation différentielle entre le comparant et comparé, elle se par l'entremise de ô sea , une marque de la négation chez les wê et signifiant « ne pas, ne point etc. » Cette forme d'outrage est majoritaire dans les énoncés collectés. Voici quelques exemple E.n°23 : « mon de won nouanhï nan bihi ai blin » qui signifie « toi dont la bouche sent on dirait l'anus de la hyène » ; E. n°34 « ao gbmou dai ô nan mou ô sea gnémahou gouai » qui signifie « regardez sa démarche qui ne le fait pas homme ».

Il est aussi important, sur le plan des caractérisés, de faire mention de la structure soit unitaire soit binaire des outrages propositionnels. En structure unitaire, elles sont des phrases simples. Exemple : E.n°21 « ka man yé gnou won min néhin » traduisible par « quelle impolitesse ! » Cependant dans la forme binaire, l'outrage se présente comme une phrase complexe. En exemple : E.n°20 « a nan sahi sahi bodjéhan gahan gnon ple de pôlôdi » sa traduisant par : « toi qui marches en zigzag on dirait un idiot qui court dans la boue ».

2-2-3 Classification selon le contexte

En liant l'outrage à la finalité, et au regard des informations sur les circonstances d'émergence des énoncés, nous dénotons trois types d'offense : outrage-jeu ou outrage ludique qui sont des offenses entre antagonistes soit pour choisir un vainqueur soit pour profiter de l'art oratoire du locuteur. En exemples : E.n°35 à E.n°38 et E.n°13 à E.n°20. Quant à l'outrage satirique, ce sont des énoncés certes offensants, mais dénonciateurs. De ton comique, ce type d'outrage est très souvent à la forme exclamative. En exemple : « mon yilihi kehe » se traduisant par « toi aussi un voleur ! » L'outrage- sanction elle, est le point d'émergence de la belligérance, et a pour visée de blesser moralement et d'impacter le plus longtemps possible. Ils sont majoritaires dans les énoncés collectés. En exemple ce sont tous les énoncés excepté les outrages organisés.

En définitive, sur le plant typologique, l'on retient trois catégorisations possibles de la parole outrageante à savoir, le type sémantique, le type structural et le type contextuel.

3- Esthétique, valeur et fonctionnalité de la parole outrageuse

3-1 L'esthétique des outrages collectés

Il s'agit, ici, de l'examen des images rhétoriques et de l'objet des énoncés en question. Cette analyse permettra de cerner la manière dont la parole outrageante utilise les figures de style et les images pour transmettre des messages et de mettre, par ailleurs, en exergue l'expressivité de ce genre oratoire.

3-1-1 Sources de l'image dans l'énoncé outrageant

Le référent des images est lié à l'environnement naturel et culturel du wê qui constituent l'une des sources de son inspiration. Inspiré de l'espace naturel, il est donc moins étonnant que l'on retrouve comme référentiel la faune et la flore. Les indices faunesques sont manifestes dans les énoncés suivants : E.n°1 « wohouwohou » renvoyant par analogie au chien, E.n°5 « blo » (la caille), E.n°11 « djibe », « gbe» (chat, chien), E.n°23 « bii blin » (l'anus de la hyène), E.n°40 « kpalô » (le crapaud), E.n°47 « gouai » (chimpanzé). Quant aux empreintes des plantes, nous avons en exemple, E.n°4 « gbaha djouè » (le rotin), E.n°18 « youe » (un long palmier). Les marques culturelles, par contre, sont liées aux mœurs, à l'imaginaire, aux croyances, aux modes nutritionnels, à l'art, autrement dit à l'essentiel du monde wê. Voici quelques exemples : E.n°3 « glé kplo » (la boule de glé[6]), E.n°13 « bètè, gbéan » (du placali, Gbéan[7]), E.n°17 « kabakourou » (kabakourou [8]), E.n°26 « yilihi », (voleur), E.n°35 « tanhiklemant » (tanhikleman[9]), E.n°24 « flaé » (boubou traditionnel wê), E.n°30 « cacher regarder » (une stratégie de vol par abus) Si l'outrage en pays wê est inspiré de : la flore, la faune, le savoir, le savoir-faire et le savoir- être, qu'en est-il du fondement constituant son objet ?

3-1-2 De la laideur comme fondement de l'outrage

Le dictionnaire *Origines de la langue française*, P. de Caseneuve (1650, p.83), mentionne : « Laid, laideur, originairement, ces mots signifiaient la honte d'avoir été noirci d'injures et d'opprobres ». Arrimé au *Dictionnaire universel français et latin* de Trevoux (1738, P. 1444) qui, après avoir défini la laideur en terme de difformité, de choses vilaines et incommodes, précise que le terme laid est un « vieux mot qui signifie injure ». Entendons par injure outrage au regard de la consubstantialité. La culture occidentale, à l'étymon, reconnaît l'équivalence entre la laideur, l'outrage et l'allocutaire. Cependant, la culture wê n'en demeure pas moins. En pays wê, le locuteur de l'outrage est une laideur par son qualificatif « ô gniniai won hi » signifiant « il est laid dans la bouche ». Par ailleurs, l'expression outrageante est aussi qualifiée de « gnion zon han nan » qui veut dire « enlaidir l'homme, froisser l'homme ».

En définitive, la laideur s'appréhende comme l'outrage et la cible impactée et, elle fait référence, originairement, à une dimension morale et physique parce qu'elle caractérise aussi bien une manière d'être que l'inesthétisme de l'individu outragé. Qu'en est-il du style consolidant la littérarité de ce genre ?

3-1-3 L'énoncé outrageant : une instrumentalisation de figures de rhétorique

Ici, il s'agit de nous arrimer à la stylistique pour exposer la valeur littéraire de la parole offensante. Dans cette logique, G. Molinié (1997, p. 14) affirme : « l'objet majeur et éminent de la stylistique, c'est le discours littéraire, la littérature. Plus exactement, c'est le caractère spécifique de littérarité du discours, de la praxis langagière telle qu'elle est concrètement développée, réalisée, à travers un régime bien particulier de fonctionnement du langage » La littérarité est donc la visée principale de l'enquête stylistique qui se définit alors comme

[6] Fétiche ignoble et très puissant en pays wê.
[7] Tribu wê composée de Dounadrou et de Guinglo dans le Département de Kouibly.
[8] Savon de lessive artisanal solide comme une pierre. En langue malinké, kabakourou signifie « caillou » ou « une pierre »
[9] Danse traditionnelle wê pratiquée autrefois à bôhô dans le Département de Bangolo.

l'investigation des conditions formelles de littérarité d'un énoncé. Dans cette étude, le pouvoir oraritaire du verbe outrageux réside dans le message, dans les images et la métaphorisation de l'expression. De manière générale, la métaphore est composée de comparant et de comparé. Le corpus, relativement à la classification structurale, expose diverses figures métaphoriques que nous présentons dans ce tableau.

Les figures métaphoriques	Les énoncés du corpus (E)
Les métaphores in absentia ou directe	E.n°2, E.n°9, E.n°22, E.n°31, E.n°41, E.n°42, E.n°47
Les métaphores in praesentia ou annoncée	E.n°1, E.n°3, E.n°5, E.n°6, E.n°7, E.n°8, E.n°10, E.n°11, E.n°12, E.n°16, E.n°17, E.n°18, E.n°19, E.n°20, E.n°23, E.n°24, E.n°26, E.n°32, E.n°34, E.n°36, E.n°37, E.n°38, E.n°39, E.n°40, E.n°45, E.n°46
Les métaphores filées	E.n°5, E.n°10, E.n°11,
La comparaison	E.n°3, E.n°7, E.n°16, E.n°17, E.n°18, E.n°19, E.n°20, E.n°23, E.n°24, E.n°34, E.n°36, E.n°37, E.n°38, E.n°39, E.n°40,

Au constat, à travers cet échantillon d'énoncés outrageants, la métaphore fondée sur le comparant et le comparé est majoritaire. À sa suite, vient la métaphore in absentia basée uniquement sur le comparant. En troisième position, nous avons la métaphore filée qui accentue le comparant par reprise des équivalents. L'utilisation abusive de ses figures n'est pas fortuite. L'emploi de la métaphore in absentia, répond à une volonté d'identification, concourt à une économie du discours et s'auréole de valeur métonymique. En revanche, la mise en évidence du comparant et du comparé, dans les énoncés, a une valeur comparative et hyperbolique comme dans le cas de la métaphore filée. La présence excessive de ces figures s'explique par ce qu'elles ont en commun : la valeur analogique.

L'enjeu de cet emploi, au regard de la thématique, est de faire du mal. Ce style, dans ce genre, est une attitude perverse arrimée souvent à la réalité ou au mensonge. Comme finalité, elle génère une destruction psychologique de la cible ou l'allocutaire, en stimulant la honte qui favorise une perte importante d'énergie et un fort sentiment de désespoir. Cette humiliation langagière peut conduire à une dépression, à un suicide, à un meurtre en pays wê, société marquée par le sceau guerrier. En exemple, l'outrage, lié à la gourmandise, à la faim et à la couardise, proféré à l'endroit des hommes est un tabou car dévaluant l'éthos wê. Par ailleurs, les images résultant des métaphores suscitent le rire en créant un ancrage de comique dans une atmosphère de divertissement. C'est le cas de l'outrage à plaisanterie. En exemple : E.n°13, 14,15,16,17,18,19,20,35,36,37,38. Dans la logique de l'investigation, quel relent axiologique à accorder à l'outrage ?

3-2 Valeurs symboliques de l'outrage en pays wê

Dans le contexte africain, l'ethnologue G. Marcel (1977, pp. 11-27) a élaboré une théorie dans laquelle la parole poétique africaine peut mieux se comprendre si l'on tient compte du monde parallèle à forte connotation religieuse. Pour lui, l'élément qui met en mouvement toutes les forces de l'univers que l'africain est censé maîtriser est le verbe, la parole et précisément la

parole créatrice. Ainsi, du point de vue axiologique, la parole outrageuse se saisit d'abord comme une laideur morale, car dans une communauté où il n'y a de richesses que d'hommes, l'outrage dont la finalité majeure est d'offenser, va à l'encontre des règles morales et sociales. Ensuite, elle équivaut à une défaite de la pensée. Dans un contexte épique et de dialogue, en effet, le langage offensant, esquive l'objet d'échange et devient une béquille pour pallier un manque de réflexion, une faiblesse d'arguments persuasifs et suscite une réplique violente. T. Alfred illustre de belle manière cette réalité en disant : « da djléhi ya mouant boo kouaha wlou » traduisible par « c'est de la direction de l'outrage que provient le coup de poing ». Finalement, la parole offensante n'est pas moins qu'une beauté de l'imagination. En pays wê, la force de la parole outrageante réside dans la dénotation. Forme idéale, à l'effet de dissuader, elle est une arme invisible qui fragilise l'allocutaire. Elle part de l'inesthétique pour produire l'esthétique à travers un beau dire. Au-delà de la beauté structurale et sémantique, il est aussi un jeu conventionnel et thérapeutique diaprant les tensions sociales.

3-3 Fonctionnalité de la parole outrageante

Il est question, ici, de mettre en exergue le mécanisme lié au fonctionnement de l'outrage et de révéler par ailleurs, les différents rôles à lui assignés. Comme mécanisme de fonctionnement, la majorité des outrages dans la société wê ne se comprennent que par allusion aux personnages du répertoire oral dans la culture de cette communauté. Il existe aussi des métaphores inspirées des réalités exogènes. En exemple : E. n°10 (toutou), E.n°17 (cabakourou), E.n°30 (cacher regarder). La parole outrageante résulte d'un raisonnement par analogie. Qu'elle soit allusive ou analogique, la parole offensante n'est pas sans fonctions. Nous pouvons ainsi dénombrer la fonction didactique relativement au portrait de la cible, la fonction pédagogique pour le style comme méthode d'influence, la fonction esthétique au regard de son expressivité accoudée à la métaphore, la fonction socialisante parce que moteur des parentés à plaisanterie pour la cohésion et la consolidation de la paix, la fonction ludique pour son caractère drolatique et divertissant, la fonction identitaire eu égard à son point d'ancrage dans l'environnement naturel et culturel du peuple dont elle émane, la fonction culturelle car bien ou mal, la parole outrageuse est un moyen d'éducation pour le Wê.

CONCLUSION

De l'analyse faite de la parole outrageante, chez les Wê, il en résulte que ce peuple sait plier sa langue à l'offense sous divers types et selon différents contextes. De structure substantivale et propositionnelle, elle s'inscrit au nombre des genres brefs et construit ses catégories narratives à partir de son environnement immédiat en se fondant sur la laideur et la métaphore. Sur le plan axiologique, la parole outrageuse est une laideur morale, une défaite de la pensée et aussi une beauté de l'imagination. Acte de communication, elle est au carrefour de l'inesthétisme et de l'esthétisme. Elle se catégorise selon le contexte, la sémantique et la structure. Sur le plan de l'esthétique, la parole outrageuse wê, a pour référent, l'environnement naturel, les réalités culturelles somme du savoir, du savoir-faire et du savoir être. Parallèlement au référentiel, la richesse sémantique des images, la variation de la syntaxe et du contexte des énoncés outrageux et la convocation de la laideur comme fondement, constituent l'argumentaire de la beauté du genre en question. Certes, la parole outrageuse, en pays wê, eu égard aux normes sociales et à

l'éthique, est une défaite de la pensée, mais n'est pas moins qu'une beauté et une bonté de l'imagination au regard de son pouvoir dissuasif. Elle est, en outre, un ancrage de fonction didactique, pédagogique, identitaire, thérapeutique, ludique et socialisante.

BIBLIOGRAPHIE

I-SOURCES ORALES

I-1- Corpus

Quarante-sept (47) énoncés outrageants collectés en pays wê

I-2- Personnes rencontrées

Taha Alfred, cinquantenaire, retraité, ooriginaire de Ponan, résidant à yamoussoukro

Oulade Denis, 60 ans, économe au lycée de diabo, originaire de Guiglo

Kpahi Espoir, 27 ans, déscolarisée, originaire de Bangolo

Guei Roger, 17ans, originaire de Bangolo

Doho Séraphin, 22ans, natif de Bangolo

II - SOURCES ECRITES

Boas, Franz. (1917). "Indian myth and legends from the north pacific coast of America" in *International journal of America language*, University of Chicago Press

Derive Jean, Derive Marie Jo. (2004). « Processus de création et valeur d'emploi des Insultes en français populaire de Côte d'Ivoire » in *Langue française*, n°114, PP. 13-31

Eco, Umberto. (1988). *Le signe, histoire et analyse du concept*, Bruxelles, Edition Labor.

Griaul, Marcel. (2017). *Langage et culture africaine, Essai d'ethnolinguistique*, F. Maspero, Paris

Molinie, Georges. (2001). *La stylistique*, Paris, PUF.

Perier, Bertrand. (2017). *La parole est un sport de combat*, J.C Lattès.

Perier, Bertrand. (2021). *Sauve qui parle : quand la parole change la vie*, J.C Lattès.

Sagaert, Claude. (2018). « L'injure » in *Langage et communications : Ecrits, images, sons*, Paris, Open Edition Book, PP. 65-72

Trévoux. (1738). *Dictionnaire universel français et latin*, tome 1, Paris, Pierre Antoine

ANNEXE

CORPUS

1- mon wohou wohou non (Toi chien là !)

2- fanhandai wadjliai (poltron, borgne)

3- ô gnini yilihi wan gle kplohai (Lai comme une boule de gle)

4- mon gbaha djuè nan (Toi, rotin là)

5- mon fanhandai blo baiaé bousonhiai (Toi, poltron dont la caille a léché la plante des pieds.)

6- se gnemahou ni (Tu n'es pas garçon.)

7- gbmou dai ouhn nia mou bo yean gnimahouai (Regardez comment elle est on dirait garçon)

8- a mon yahiyé gnonnon kpaho (Toi, femme infidèle !)

9- vloubèè gnonnon kpaho (Femme frivole)

10- a mon toutou (Toi, espèce de prostituée !)

11- a mon mahoun djibe gbe sea plou ble ai deïhai (Toi, chat de nuit, chien visiteur des Pièges qu'il n'a pas posés.)

12- mon blô ôhô yihia (Toi, sac qui ne se remplit jamais.)

13- Dié za bètè gbéan min a diè ka nean ka ni (DIE a importé du plakali de Gbéan, tu a mangé, tu n'as pas changé.)

14- ô za bètè Dokohi min a diè ka nean ka ni (Il a importé du plakali de Duekoué, tu as mangé, tu n'as pas changé.)

15- ô mou Bonon min ô ya kouidihidi min ka nean ka ni (Il est allé à Bonon prendre des des mets occidentaux, tu n'as pas changé.)

16- aa yiba ye ka bai bo yean ganhan gnon yiba (Avec ton gros visage, on dirait visage d'un idiot.)

17- a gbmou bohé ounblea bo yean gnon bla kabakourou ga (Regardez ces joues on dirait qu'on a paqueté kabakourou.)

18 - a gbmou wan miihn dia win hin bo yean gnon po youe (Regardez ses cheveux limité on dirait on a élagué un long pamier.)

19 – a bmou win ihn kpele oun blea bo yean bmounhoun gnenin (lippue on dirait un sein enflé)

20- a nan sahi sahib o yean ganhan gnon ple pôlô di (Tu marches sahi sah on dirait un idiot (qui court dans la boue.)

21- ka man ye gnou won min nehin (Pourquoi faire de l'irrespect une habitude ?)

22- wonhi kpele (Bouche lippue)

23- mon de won nouan hi nan bihi blin (Toi dont la bouche pue comme l'anus de la hyène)

24- man won wan gnon gbae flae di (Ta bouche on dirait on a déplié un flaé)

25- gnou dôhô de man drou di (On a uriné dans ta tête ?)

26- main mon yilihi ke (Ainsi, tu es aussi voleur !)

27- bo yibo mou séai bèhè yeon won ya kpa (Si tu me connaissais, tu n'oserais pas m'offenser)

28- dai mon ni mouhin (Tu es sans valeur)

29- ô di mou dai (Qui te nourrit ?)

30- mahan cacher regarder wohi (Avec ton argent de cacher regarder)

31- inni vlanhi on poho won bo (Je ne discute pas avec un fainéant.)

32- bo ni mlin bgô fouohoun mon gaboudai (si tu as des couilles, attends, glouton.)

33- mou kpahan mon nouan gazo gbminhi mouin (vas-tu es fort, toi dont la maison est la prison)

34- a mon kou a teba gnouhi wan djou (Toi dont la peau est rugueuse on dirait fromager.)

35- a gbmou dai ô wlouamou wanhan tanhikleman diin (Regardez comment il parle on dirait le tam tam de tanhikleman.)

36- monhon da mon monhon nan wan Guehi ô dehe lékilé (C'est ce que tu me dis ? Toi qui marches on dirait Guehi qui danse lékilé.)

37- ke mon dé mon hon dea nan fanhanhi bôhô tou a dé (Et toi ? Toi qui danses on dirait un un poltron à la queue d'une file de guerrier.)

38- se dai timou bo mon yiba nanhan yilihi mlan bètè nin (Tu n'as rien dit, toi dont le visage On dirait un voleur qui a avalé du plakali chaud.)

39- ô kouli nihi kpanhan wanhan pèo baa (Ton ventre dur on dirait foutou manioc séjourné.)

40- man yili klôé nan gnon de kpalô kladou kpe (Tes gros yeux on dirait crapaud qu'on a appuyé Avec manche de daba)

41- kolôkpa (Animal !)

42- kougnanhouan (Monstre !)

43- man bo ô sre (Le pénis de ton père.)

44- man dohou a ziè (Ta mère con.)

45- mon gnini gbé nan (Espèce de chiote dans l'anus)

46- a mon zoun gbé nan (Femme au sexe puant.)

47- goai do pa (Vieux chimpanzé !)